

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2024

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 2621)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 13

présenté par

M. Caron, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 8

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-Nupes souligne à nouveau son opposition totale au projet de holding et de fusion de l'audiovisuel public. Cette holding et la fusion sont d'autant plus illégitimes qu'elles suscitent de la part des salariés de l'audiovisuel public des oppositions fortes et des appels à la grève.

Depuis l'annonce par Rachida Dati de son souhait de créer une holding de l'audiovisuel public, on assiste à la multiplication des prises de positions publiques et unanimes des syndicats contre le projet.

A titre d'illustration, dès le 26 mars 2024, un communiqué des sections CGT de l'audiovisuel public intitulé : "Avenir de l'audiovisuel public : la holding de tous les dangers", rappelait les

implications de cette holding : “une structure coûteuse, financée sur le dos des filiales, des injonctions à agir et pour ce faire une mise en concurrence des filiales entre elles.”

Dans une tribune publiée dans Libération le 16 avril dernier par les différentes sections syndicales SNJ de France Télévisions, Radio France, TV5 Monde, France Médias Monde et Arte, ils dénoncent “un affaiblissement [de l’audiovisuel public], une réduction de voilure, une attaque contre ses missions”.

Les syndicats CFDT, CGT, FO, SNJ, SUD et UNSA de Radio France ont publié un communiqué le 26 avril dernier intitulé : “Non à la holding ! Non à toutes formes de fusion !”. Ils “appellent à la mobilisation contre ce projet qui, à terme, va aboutir à la disparition de la radio de service public, de ses financements et, au final, de ses emplois”. Pour montrer leur opposition au projet, les syndicats appellent même à une grève les jeudi 23 et vendredi 24 mai - correspondant aux jours d’examen de la proposition de loi en séance. Et dernièrement, les syndicats CFDT, CGT, FO et le SNJ de France Télévisions ont également déposé un préavis de grève le 23 et 24 mai prochain afin d’exiger "le retrait de tout projet de holding et/ou de fusion concernant les sociétés de l’audiovisuel public". Ils ajoutent : "Au moment où l’audiovisuel public joue pleinement son rôle face à des médias privés contrôlés par une poignée de milliardaires, pourquoi l’engager dans une fusion qui s’annonce longue, complexe, anxiogène pour les salariés, et sans réel objectif éditorial?"

Cette réforme est symptomatique de la seule chose pour laquelle Emmanuel Macron et son gouvernement sont spécialistes : gouverner contre les Français.